

A l'attention des familles de Saint-Louis

Chers Parents,

Dans le cadre de la stratégie de déconfinement mise en place par l'Etat, il a été décidé d'ouvrir les écoles et les établissements scolaires, progressivement, à partir du 11 mai 2020 pour les écoles maternelles et élémentaires et du 18 mai 2020 pour les classes de 6^{ème} et 5^{ème} des établissements du secondaire, dans le strict respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires.

Des guides précisent les modalités pratiques de réouverture et de fonctionnement des écoles et des établissements scolaires après la période de confinement. Ils nous ont permis de rédiger le protocole sanitaire pour le collège Saint-louis et de mettre en place les nouveaux modes de fonctionnement pour chacune des thématiques suivantes :

- Nettoyage/désinfection des locaux
- Sanitaires
- Accueil des élèves
- Salles de classe
- Gestion de la circulation des élèves et des adultes
- Gestion de la demi-pension
- Récréation
- Activités sportives et culturelles
- Enseignements spécifiques : éducation musicale, arts plastiques
- Internat
- Personnels
- Cas suspect ou avéré

L'accueil alterné et progressif des élèves de 6^{ème} et 5^{ème} repose sur cinq fondamentaux :

1. Le maintien de la distanciation physique
2. L'application des gestes « barrière »
3. La limitation du brassage des élèves
4. Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels
5. La formation, l'information et la communication

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel dans le retour de leurs enfants dans les établissements scolaires. Ils s'engagent, notamment, à ne pas mettre leurs enfants au collège ou au lycée en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille.

Les parents s'engagent à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'établissement. En cas de symptôme ou de fièvre (37,8°C ou plus), l'enfant ne doit pas se rendre dans l'établissement.

En ce qui concerne notre établissement, nous préparons l'accueil des élèves volontaires des niveaux 6ème et 5ème à partir du lundi 18 mai. Vous trouverez en pièce jointe un tableau précisant les jours d'accueil possibles pour votre enfant en fonction de sa classe.

Les horaires d'accueil doivent impérativement être respectés afin de nous permettre un accueil échelonné des enfants.

Nous ouvrirons si et seulement si nous sommes en mesure de respecter pleinement le protocole sanitaire du collège et si la couleur de notre département reste au vert.

En ce qui concerne le niveau 4ème et 3ème et les lycées, il faudra attendre au minimum début juin pour savoir si un retour est possible et si les conditions sanitaires le permettent.

Vous comprendrez que le retour à Saint-louis ne se fera pas dans les conditions telles que nous les avons connues précédemment. Nous sommes dans une période d'incertitude, nous devons nous adapter aux nouvelles situations et informations quotidiennes et faire de notre mieux dans l'intérêt des élèves, de leurs parents et des personnels qui travaillent dans l'établissement.

Il est important de pouvoir rouvrir notre établissement même partiellement, mais à la seule condition de respecter les règles sanitaires nécessaires à tous. Cela passe forcément par un accueil progressif et alterné.

Pour les parents d'enfants scolarisés en 6^{ème} et 5^{ème} et qui ont inscrit leur enfant pour un accueil à compter du 18 mai, un service de restauration au self pourra être proposé aux élèves mais uniquement sur inscription préalable. Le self sera divisé en 4 zones distinctes permettant ainsi la désinfection des tables et chaises entre les différents passages. Entrée et sortie du self seront distinctes afin d'éviter que les élèves se croisent. Le détail des organisations proposées pour l'accueil des élèves de 6^{ème} et 5^{ème} du collège vous est adressé en pièce jointe afin de vous permettre de vous organiser.

Lundi 11 mai, les enseignants des niveaux 6^{ème} et 5^{ème} se réuniront pour préparer ce déconfinement. Nous adresserons d'ici 24 heures aux familles concernées, l'emploi du temps « matière » des élèves accueillis à compter du 18 mai, les règles à respecter, le matériel nécessaire pour venir dans l'établissement.

Pour tous les autres élèves, l'emploi du temps reste le même.

Concernant la continuité pédagogique, elle se poursuit. Les professeurs continuent à accompagner et évaluer leurs élèves selon les modalités qu'ils fixent. Ces évaluations ne comptent pas pour la détermination des notes attribuées aux examens nationaux. Elles feront l'objet d'une appréciation portée par les professeurs sur le livret scolaire afin d'éclairer les travaux du jury sur la motivation et l'assiduité des élèves.

Les calendriers d'orientation et de Parcoursup sont inchangés.

L'oral de Français en 1^{ère} est également maintenu à ce jour.

Nous remercions l'ensemble des personnels éducatifs et administratifs qui restent pleinement mobilisés pour tous les élèves quel que soit leur situation, en présentiel ou en distanciel.

Nous vous remercions, chers parents, pour votre confiance, votre aide dans la formation de vos enfants au respect des gestes « barrière » et des règles de distanciation tellement essentielles à notre vie en collectivité en période de déconfinement.

Bien respectueusement,

N.Edorh

Chef d'établissement